



COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL

21 janvier 2021 – 19H00 – (convocation du 15 janvier 2021)

.....

Présents : Monsieur Jean-Louis LAFABURIE, Maire, Madame Christine POUHALAN, Monsieur Jean-Paul SCARAMOZZINO, Madame Christine HORTALA, Monsieur Jean-Paul CLEMENTE , adjoints au Maire, Madame Martine MOULY-CHARLES, Monsieur Thierry BERNARD, Monsieur Michel RIUS, Madame Hélène BEDOS, Monsieur Gaëtan DESCAMPS, Madame Leticia BERNARD, Madame Chantal MEMET, Monsieur Damien NICOLAS, Monsieur Cédric CROS, Madame Sarah GUIRAUD, Madame Martine MOULY, Madame Cécile ALLEGRA-GOURRIE, Monsieur Sébastien TORAL, Monsieur Patrick FILIAT-RODRIGUEZ.

Absent(s) :

Secrétaire de séance : Jean-Paul SCARAMOZZINO

Monsieur le Maire demande à l'Assemblée Délibérante l'approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 décembre 2020.

QUESTION 1 : DEMANDE DE SUBVENTIONS REFECTION DE L'EGLISE TRAVAUX D'URGENCE – DETR 2021 - DEPARTEMENT

Monsieur Jean-Louis LAFABURIE, Maire, informe l'Assemblée Délibérante des travaux d'urgence de l'église. Cette église dispose de biens classés compromis par une infiltration d'eau au niveau du clocher. Hérault Ingénierie a été sollicité afin d'accompagner la commune pour la réalisation d'un diagnostic global. Toutefois, l'urgence des travaux nécessite une intervention immédiate.

Les dépenses liées aux travaux d'urgence sont estimées à 100 000 € HT.

Le plan de financement est le suivant :

- Subvention sollicitée au titre DETR 2021 (50%) = 50 000 €
- Subvention sollicitée auprès du département (30%) = 30 000 €
- Autofinancement (20%) = 20 000 €

Monsieur le Maire demande à l'Assemblée Délibérante l'autorisation de déposer les demandes subventions suivant le plan de financement des travaux d'urgence de réfection de l'église présenté ci-dessus.

Pour : 19

Abstention : 0

Contre : 0

QUESTION 2 : DEMANDE DE SUBVENTIONS RENOVATION ENERGETIQUE DE LA SALLE POLYVALENTE – DSIL 2021 - DEPARTEMENT

Monsieur Jean-Louis LAFABURIE, Maire, informe l'Assemblée Délibérante du projet de rénovation énergétique de la salle polyvalente.

Le coût de l'opération est estimé à 493 000 € HT.

Le plan de financement est le suivant :

- Subvention sollicitée au titre DSIL 2021 (60%) = 295 800 €
- Subvention sollicitée auprès du département (20%) = 98 600 €
- Autofinancement (20%) = 98 600 €

Monsieur le Maire demande à l'Assemblée Délibérante l'autorisation de déposer les demandes subventions suivant le plan de financement présenté ci-dessus.

Pour : 19

Abstention : 0

Contre : 0

QUESTION 3 : CHOIX DE L'EMPRUNT POUR LES TRAVAUX RESEAUX AEP

Madame Martine MOULY-CHARLES, informe l'Assemblée Délibérante des travaux liés à la restructuration et au renforcement du réseau d'alimentation en eau potable : secteur cave coopérative, secteur Giratoire RD909A, secteur avenue de la république.

Les établissements bancaires ont été contactés afin qu'ils nous soumettent leurs meilleures propositions à taux fixe.

Les propositions sont les suivantes :

- Caisse d'Epargne
 - o Durée de 20 ans, taux 0.61% ; échéance annuelle 7 989.62 €, coût total 9 792.40 €
 - o Durée de 25 ans, taux 0.69% ; échéance annuelle 6 553.00 €, coût total 13 825.00 €
- Crédit Agricole
 - o Durée de 20 ans, taux 0.61% ; échéance annuelle 7 989.62 €, coût total 9 792.40 €
 - o Durée de 25 ans, taux 0.69% ; échéance annuelle 6 553.00 €, coût total 13 825.00 €

Compte tenu de la conjoncture actuelle des taux et de la nature des biens à financer : restructuration et renforcement du réseau d'alimentation en eau potable, Monsieur le Maire demande à l'Assemblée Délibérante de choisir un prêt pour une durée de 20 ans.

Les propositions étant identiques, Monsieur le Maire propose de retenir le critère de la réactivité afin de départager les offres.

Monsieur le Maire propose de retenir l'offre du Crédit Agricole.

Pour cette question, Martine MOULY-CHARLES ne participe ni au débat ni au vote afin de prévenir tout conflit d'intérêts.

Pour : 18

Abstention : 0

Contre : 0

QUESTION 4 : INDENMITES HORAIRES POUR TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES

Monsieur Jean-Paul SCARAMOZZINO, informe l'Assemblée Délibérante que les agents communaux sont amenés à réaliser des heures supplémentaires.

Il expose ainsi les conditions de rémunération de ces heures.

Monsieur le Maire demande à l'Assemblée Délibérante d'instaurer les indemnités horaires pour travaux supplémentaires pour les fonctionnaires et les agents contractuels de droit public relevant des cadres d'emplois de la mairie d'Hérépian.

Pour : 19

Abstention : 0

Contre : 0

QUESTION 5 : OPERATION 8000 ARBRES PAR AN POUR L'HERAULT

Le Département de l'Hérault est engagé depuis plusieurs années en faveur de la préservation de l'environnement et de la biodiversité, dans une ambition de résilience des territoires face au changement climatique.

Entre autres actions caractéristiques de cet engagement, le Département de l'Hérault a lancé depuis l'opération « **8000 arbres par an pour l'Hérault** », visant à faire don d'arbres aux communes pour les promouvoir dans l'espace public en insufflant une prise de conscience collective.

La commune d'Hérépian participe à cette opération en réceptionnant 18 arbres.

Monsieur le Maire demande à l'Assemblée Délibérante d'accepter la cession à l'amiable et à titre gratuit sans déclassement préalable, conformément à l'article L3112-1 du code général de la propriété des personnes publiques d'un total de **6 Arbres de Judée, 3 Cyprès de Provence, 3 Erables de Montpellier, 3 Erables plane, 3 Frênes à fleurs ;**

Pour : 19

Abstention : 0

Contre : 0

QUESTIONS DIVERSES :

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne souhaitant s'exprimer, la séance est levée à 19H40.

**Le Maire
Jean-Louis LAFAURIE**

The image shows a blue circular official seal of the Mayor of Hérépian, Hérault. The seal contains the text 'MAIRE D'HEREPIAN' at the top and '(Hérault)' at the bottom. A handwritten signature in blue ink is written over the seal.